

Mise en ligne : 9 janvier 2018.  
Dernière modification : 27 janvier 2018.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## LA TAVERNE ROYALE, Hanoï passage du Crédit foncier



Collection Michel Bigot

ON DIT QUE...  
(*Chantecler*, 9 juillet 1933, p. 4)

Ils étaient quatre, l'autre soir, prenant l'apéro à la Taverne royale, qui discutaient sur les conditions à remplir par les fonctionnaires désirant se pourvoir en Conseil d'État contre la décision du gouverneur général, réduisant de 10 % la solde des fonctionnaires.

— Tu as vu ça ! dit le premier ; il faudrait écrire au moins cinq pages de texte de sa propre main. Tu penses si c'est rasoir !!

— Oh ! moi, observe le second, j'ai une écriture illisible. Je ne vais pas imposer à ces braves gens, la corvée de deviner ce que j'ai pu vouloir écrire.

— Pour moi, dit le troisième,— un fonctionnaire si bien embusqué qu'on n'a jamais su au juste où se trouvait son bureau... —, je ne vais pas changer mes habitudes pour une histoire comme celle-là. Il y a vingt ans que je n'écris plus. Je ne prends la plume, qu'une fois par mois et pour quelques secondes. C'est pour signer mon mandat.

---



Collection Michel Bigot

ON DIT QUE...

(*Chantecler*, 9 juillet 1933, p. 4)

Ils étaient quatre, l'autre soir, prenant l'apéro à la Taverne royale, qui discutaient sur les conditions à remplir par les fonctionnaires désirant se pourvoir en Conseil d'État contre la décision du gouverneur général, réduisant de 10 % la solde des fonctionnaires.

— Tu as vu ça ! dit le premier ; il faudrait écrire au moins cinq pages de texte de sa propre main. Tu penses si c'est rasoir !!

— Oh ! moi, observe le second, j'ai une écriture illisible. Je ne vais pas imposer à ces braves gens, la corvée de deviner ce que j'ai pu vouloir écrire.

— Pour moi, dit le troisième,— un fonctionnaire si bien embusqué qu'on n'a jamais su au juste où se trouvait son bureau... —, je ne vais pas changer mes habitudes pour une histoire comme celle-là. Il y a vingt ans que je n'écris plus. Je ne prends la plume, qu'une fois par mois et pour quelques secondes. C'est pour signer mon mandat.

(*Chantecler*, 20 juillet 1933, p. 5)

.....  
En s'en allant, au trot, la seconde fois, il a dit : — « Je tiens le bon bout. Ça va !...  
Mai, boudiou !!... incapaou mi fasiou din lei braillo !!

(N. D. L. R. — On sait que la langue de Mistral, comme le latin, brave à l'occasion

l'honnêteté. Mais n'osant traduire, nous conseillons au lecteur embarrassé de demander la traduction à un Provençal. L'ami Peyron, de Haïphong, pourrait leur rendre ce service. Ou encore la gracieuse petite patronne de la Taverne royale, qui est aixoise cent pour cent.

---

Accident d'auto  
(*Chantecler*, 27 juillet 1933, p. 3)

Madame Madeleine Chaix, la sympathique propriétaire de la Taverne royale, vient d'être victime d'un accident qui a failli lui coûter la vie. Revenant de Doson et croyant que sa voiture était arrêtée, elle descendit sur la route alors que le véhicule avait encore une vitesse de 20 à l'heure.

Madame Chaix fut projetée sur le bas côté de la route et fut sérieusement contusionnée, à l'épaule et à la figure.

Elle fut relevée aussitôt par M. Orsini, qui lui donna les premiers soins.

Nous faisons des vœux pour le prompt rétablissement de madame Chaix dont l'état est moins grave, heureusement, qu'on ne l'a craint un moment.

---

[Une histoire de cravate]  
(*Chantecler*, 14 septembre 1933, p. 4)

Samedi dernier, la charmante propriétaire de la Taverne royale, abusa du moment où je m'étais assis quelques minutes, pour prendre un « cocktail maison » pour me faire une scène regrettable, parce que, depuis plusieurs numéros, *Chantecler* ne racontait plus de petites choses drôles dans les « On dit que ».

— Vous comprenez, me disait ma petite payse, avec cet air chagrin d'une fillette, qui n'a pas eu sa part de gâteau, moi, je me fiche de la politique comme de ma première poupée; tandis que je raffole des petits potins.

— Oui, mais, rétorquai-je, il faut qu'il y en ait, des petits potins : ou, tout au moins, il faut qu'on me les fasse connaître ; je sais qu'il y a des potinières à Hanoi ; chez Mme X et chez Mme Y... Malheureusement je ne fréquente aucun salon : sauf ceux de coiffure.

Bon ! dil-elle, je vais vous en conter une. Seulement, elle n'aura rien de drôle pour moi, quand je la lirai, puisque c'est moi qui vous, la donne. Ça fait rien ! Faut pas être égoïste... s'pas ?

Et voici ce que me conta ma gracieuse camarade.

La scène se passe dans une province de l'Annam. À un dîner officiel — peut-être à l'occasion du 14-Juillet, — auquel M. le Résident avait convié fonctionnaires et colons.

Madame la résidente était naguère une des plus jolies vendeuses d'un grand magasin de nouveautés de la rue Catinat, à Saïgon : mais malheureusement, chez elle, la beauté de l'esprit n'allait pas de pair avec les charmes physiques, que la nature généreuse lui avait octroyés. Et, avec ça, elle avait la manie de vouloir entretenir la conversation par mille et une remarques, qui n'étaient assurément pas toujours du meilleur monde.

Ce soir là, elle avait entrepris un travail ardu de discrimination des classes sociales aux colonies. Sujet risqué et épineux s'il en fut.

J'ai remarqué, disait cette ineffable personne, qu'on ne trouvait des gens bien, acceptables, ayant du goût et de la correction, que parmi ceux dont la solde totalisée dépassait 50.000 francs

— Les « ceusses » qui seuls sont admis à voyager sur les nautonaphtes de la catégorie A ? observa, narquois, un vieux broussailleux.

— Précisément ! répliqua l'aimable dame, avec un sourire, qui eût pu être pris pour une vilaine grimace. Et soudain, devenant agressive, elle crut avoir trouvé un trait acéré, pour le décocher au malencontreux convive, qui avait l'audace de faire de l'ironie, et avec esprit, à ses dépens.

— Ainsi, vous, observa-t-elle, en le désignant du doigt... Vous avez une cravate d'un goût déplorable : rien que cela vous qualifie, du point de vue mondain.

Le broussailleux releva légèrement la tête, et répondit d'un air fort tranquille :

— Cela prouve, Madame, que votre goût, à vous, a changé avec le temps, et les circonstances aidant... !

Subitement mise en boule, comme un hérisson, la petite madame s'écria :

— Que voulez-vous dire ? Expliquez-vous, je vous prie !... et son regard fulgurait, à faire pâlir la 500 bougies qui éclairait la table.

— C'est bien simple, dit le « Vaseux », avec ce calme olympien des fortes natures habituées aux plus graves dangers...

— C'est vous-même, Madame, qui m'avez conseillé et vendu cette même cravate, lorsque vous étiez vendeuse chez Machin.

Après cela, il n'y avait évidemment plus qu'à donner l'ordre de tirer le feu d'artifices. Ce que fit, en hâte, M. le résident.

L'incident eut une suite aussi immédiate qu'heureuse : c'est de jeter un froid bienfaisant, par un soir de chaleur, comme celle particulière aux soirées de la Fête nationale.

---

Le banquet des anciens combattants  
(*Chantecler*, 16 novembre 1933, p. 8)

Le banquet des anciens combattants a eu lieu samedi 11 novembre à 12h. honoré de la présence de M. le gouverneur général et de M. le général commandant supérieur qui, à l'heure des toasts, prononcèrent chacun un discours, en réponse à celui du président de l'A.T.A.C. De nombreux convives assistaient à cette fête qui fut très réussie.

Nous sommes heureux de souligner le succès de la soirée. Une organisation parfaite à laquelle la direction de la Taverne royale présidait avec son talent coutumier ; un entrain qu'on ne rencontre qu'assez rarement ici, une musique engageant à la danse les plus récalcitrants ; tout cela complété par les heureux effets du « Cordon Rouge » [champagne Mumm] uniquement demandé prouve avec quelle distinction les anciens combattants savent recevoir chez eux.





(*La Dépêche d'Indochine*, éd. tonkinoise, 29 novembre 1933)  
Mieux vaut un bon pick-up qu'un orchestre médiocre  
À LA TAVERNE ROYALE  
on danse  
Le seul établissement ayant un parquet de danse

---



(*La Dépêche d'Indochine*, éd. tonkinoise, 29 novembre 1933)  
Fumer est une habitude  
Fumer des Fox est un plaisir  
En vente partout, spécialement au TABAC TAVERNE ROYALE

---

La vie à Hanoï vue par la *Presse indochinoise*, de Saigon  
(*Chantecler*, 3 décembre 1933, p. 2)

.....  
Hanoï grouille, d'une vie qui paraît d'autant plus intense qu'ailleurs elle est ralentie. Le nombre d'autos luxueuses et neuves est invraisemblable. Il n'y a plus de tacots à Hanoi. C'est inouï, c'est ahurissant, c'est comme ça.

Jadis, le coin devant le Petit Lac, vrai centre de la ville, était assez came. Depuis, un immense building, genre de ceux de la rue Catinat, s'est construit, et un de nos concitoyens, M. Orsini, qui tint jadis « le Grenier », y a ouvert une « Taverne royale ». Bel établissement, bien placé, bien aménagé, de bonne classe.

Eh bien, c'est simple, la « Royale » ne désemplit pas. Le soir, il est impossible d'y trouver une place. Au dancing, les couples se poussent de la fesse pour placer leurs pas...

Les trois dancings de la ville ne désemplissent pas ; tout donne l'impression d'une vie normale.

Alors, vous comprenez, devant ces gens-là, nous faisons nettement figure d'hurluberlus. Nous avons l'air d'agitateurs. Puis, il y a la petite campagne de calomnie adroitement menée par les gens du gouvernement général :

« Vous comprenez, glisse-t-on entre deux *glass*, ces gens du Sud, ils gueulent pour avoir quelque chose ! Quand on le leur aura donné, ils feront silence... »

Quelque chose ? Quoi ? Qu'est-ce ? On ne précise pas. On est content tout de

même...

\*  
\* \*

Nous pensons que notre confrère est un peu victime d'une erreur d'optique ; ou qu'il a donné là une de ses premières impressions, reçue au débotté, si on peut ainsi dire.

Il y a, dans les provinces, sur les concessions et à Hanoï comme à Haïphong, des misères nombreuses, mais qui se cachent, qui n'aiment pas à s'étaler, qui se concentrent pour la lutte. Évidemment, si l'observateur les cherche, pour se faire une juste opinion de la situation économique du Tonkin, ce n'est pas dans les dancings qu'il faut espérer les trouver. Pas plus, d'ailleurs, qu'on ne penserait à aller les chercher, à Saïgon, à l'intérieur des établissements de nuit, ou sur le champ de courses, où se font de 50 à 60.000 piastres de paris en une seule réunion.

---

Condoléances  
(*Chantecler*, 25 janvier 1934, p. 6)

Le dernier courrier nous a apporté de Campile (Corse) la triste nouvelle de la mort d'un ancien Tonkinois, M. Orsini (Jean Camille), rédacteur des P. T. T. en retraite, qui s'était retiré en Corse depuis quelques années. Encore un ancien et un vieil ami qui s'en va. M. Orsini avait, croyons-nous, formé la première association amicale des Corses au Tonkin, il y a quelque 28 ans de cela.

C'était le père de notre jeune ami, M. Charles Orsini, directeur propriétaire de la Taverne royale à Hanoï, ainsi que le beau-père de M. Delélie, chef du Service de l'Enseignement à Hué.

À M. et Mme Orsini, ainsi qu'à toute leur famille, nous présentons nos plus amicales et très sincères condoléances.

---

Publicité  
(*Chantecler*, 12 avril 1934, p. 5)

LA CUISINE  
du restaurant de la Taverne royale  
est préparée par un chef européen  
Les PÂTISSERIES  
de la Taverne royale  
sont faites par un pâtissier européen  
Adressez vos commandes à GEORGES

---

Ses apéritifs dans le plus joli cadre



Ses cocktails par Charly

## Le Rendez-Vous du TOUT HANOI ÉLÉGANT

(*Chantecler*, 13 mai 1934)

Hanoï. — Taverne royale  
Ses apéritifs dans le plus joli cadre  
Ses cocktails par Charly  
Le rendez-vous du tout-Hanoï élégant

Publicité

Amicale tonkinoise des anciens combattants, *Annuaire*, 1935, p. 52 :  
Mme Chaix, propriétaire.

Nos malades

(*Chantecler*, 5 janvier 1936, p. 6)

Tous les amis de M. Charles Orsini, directeur des établissements si connus, la « Taverne Royale » et la « Frégate », ont appris, avec d'infinis regrets, son entrée à la clinique Saint-Paul, mercredi dernier, où il a dû subir une opération chirurgicale de toute urgence. Aux dernières nouvelles, notre ami aurait courageusement supporté le choc et son état se serait bien amélioré. Nous souhaitons sa prompte guérison.

Publicité

(*Chantecler*, 9 janvier 1936, p. 3)

---

Voulez - vous de la gaité, de la distraction, un  
dancing intime, mais parmi un public élégant  
allez à la **TAVERNE ROYALE**

Et si vous voulez faire un dîner fin, entre amis et  
dans le plus comptueux décor de la nature  
allez à **LA FREGATE**

*Sur les bords du Grand Lac*

**Restaurant et dancing — Ouvert toute la nuit**

---

Voulez-vous de la gaité, de la distraction,  
un dancing intime mais parmi un public élégant  
allez à la TAVERNE ROYALE  
Et si voulez faire un dîner fin, entre amis  
et dans le plus somptueux décor de la nature  
allez à LA FRÉGARE  
sur les bords du Grand Lac  
Restaurant et dancing ouverts toute la nuit

Publicité  
(Chantecler, 16 janvier 1936, p. 7)

The advertisement is enclosed in a rectangular border. On the left, a circular logo for 'TAVERNE ROYALE' features a landscape with a building and trees. To its right, text reads 'ouvert toute la nuit' and 'Tél: 852'. Further right, 'BRASSERIE DANCING RESTAURANT' is printed. Below the circular logo, it says 'DANS LE PLUS JOLI CADRE DE LA VILLE' and 'Le plus chic — Le mony cher' in cursive. On the right side, a rectangular illustration shows a sailboat on a lake at night with a crescent moon and birds. Below this illustration, it says 'LA FREGATE' and 'SUR LES BORDS DU GRAND LAC'.

**TAVERNE ROYALE**

ouvert  
toute la nuit  
Tél: 852

BRASSERIE  
DANCING  
RESTAURANT

**LA FREGATE**

DANS LE PLUS JOLI  
CADRE DE LA VILLE

*Le plus chic — Le mony cher*

**SUR LES BORDS DU GRAND LAC**



La « Taverne royale » change de propriétaire  
(*Chantecler*, 23 février 1936, p. 6)

Ce magnifique établissement, monté avec tant de goût que d'art et de souci artistique par M. et Mme Orsini, vient d'être vendu à MM. Ch. Larrivé<sup>1</sup> et Gravereaud fils<sup>2</sup>, qui continueront à accorder à leur clientèle toute la prévenante attention et la perfection du service qui firent si rapidement la réputation, aujourd'hui bien assise, de la luxueuse et élégante *Taverne royale*.

---

Ceux qui nous quittent  
(*Chantecler*, 1<sup>er</sup> mars 1936, p. 6)

C'est avec beaucoup de peine que nous voyons s'en aller loin du Tonkin nos bons amis M. et madame Orsini, les créateurs du superbe établissement de la Taverne royale et de la si coquette et élégante Frégate, dans le pittoresque décor des vieilles pagodes de Thuy khé, au bord du Grand Lac. La maladie est venue interrompre de si beaux efforts ; et tous deux, touchés diversement, ont été obligés de céder sous la pression d'un mauvais sort passager. Ils rentrent pour quelques mois en France, pour y rétablir leur santé ébranlée. Et nous les reverrons, ici, vers la fin de l'année, où ils retrouveront les fidèles et nombreuses amitiés qu'ils ont su s'attirer par une constance et toujours prévenante amabilité.

Nous leur souhaitons un bon voyage et un heureux séjour en France.

---

La fête de l'Aéro-Club  
(*Chantecler*, 18 juin 1936, p. 6)

Nous avons appris avec beaucoup de plaisir le récent retour à Hanoï de nos excellents amis, Mme et M. Orsini, les créateurs de la Taverne royale et propriétaires actuels de La Frégate, qui viennent de passer un court congé en France.

Nous leurs adressons nos bien sincères souhaits de bienvenue.

---

La fête de l'Aéro-Club  
(*Chantecler*, 1<sup>er</sup> novembre 1936, p. 6)

Les nombreuses invitations lancées par l'aéro-club du Nord-Indochine pour la fête du 7 novembre indiquent que cette fête commencera à 19 heures. Le comité précise que 19 heures est l'heure fixée aux participants du Rallye pour se réunir, le bal ne devant être ouvert que vers 21 heures.

Les personnes qui comptent participer au rallye surprise pour la fête de l'aéro-club le 7 novembre sont priées de se faire inscrire sans retard, afin de faciliter le travail du Comité d'organisation. De même, il est recommandé instamment aux personnes qui viendront à Gialam dans la nuit du 7, de retenir dès maintenant leur table à la Taverne royale.

---

<sup>1</sup> Larrivé : agent à Hanoï de la Compagnie franco-américaine d'assurances et de l'Americain Mail Line.

<sup>2</sup> Gravereaud fils : de l'Omnium indochinois :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Omnium\\_IC-Hanoi.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Omnium_IC-Hanoi.pdf)

Taverne royale  
(*Chantecler*, 29 décembre 1938, p. 8)

Depuis quelques jours, la clientèle de la Taverne royale, établissement si bien situé et placé sous la direction de la gracieuse Mme Gravereaud, une enfant de la colonie, écoute avec plaisir les morceaux de musique et de danse exécutés avec tant de charme par les jolies femmes composant l'orchestre de la Taverne royale.

On y danse avec un entrain absolument remarquable, tout en dégustant de délicieuses consommations servies dans un cadre charmant, sous une lumière doucement tamisée (*Indépendance*)

---